

Evaluation des politiques énergétiques : la France reste à la troisième place



Tous les pays du monde aspirent à disposer de systèmes énergétiques à la fois stables, respectueux de l'environnement et dont le coût soit abordable. Pour que les politiques susceptibles de parvenir à un tel objectif soient bien comprises, favorisent les investissements et garantissent notre avenir énergétique, il est nécessaire qu'elles soient élaborées dans le cadre d'un débat transparent, explicitant les compromis à trouver entre objectifs, échéances et acteurs concernés – compromis sans lesquels il ne peut y avoir de solution au « trilemme énergétique » : la sécurité énergétique, la justice sociale et l'atténuation des impacts sur l'environnement.

Le rapport d'Évaluation 2011 des politiques énergétiques et climatiques nationales du Conseil Mondial de l'Énergie (dont le résumé en français est disponible sur le site du CFE) passe en revue les défis énergétiques auxquels sont confrontés les décideurs politiques et les dirigeants de l'industrie.

L'indice de développement énergétique durable permet de classer les pays-membres du CME selon l'évaluation de leur capacité à mettre en place un système énergétique stable, respectueux de l'environnement, à un coût abordable. Pour mettre en évidence l'effet agrégé des politiques énergétiques appliquées dans chaque pays, il s'appuie sur une analyse empirique d'une série d'indicateurs reflétant les trois objectifs d'un développement énergétique durable. Parmi ces indicateurs, certains sont liés aux performances et sont propres aux domaines du développement durable qui intéressent le CME, tandis que d'autres, contextuels, portent sur des aspects politiques, sociaux et économiques propres à chaque pays.

Il ressort de l'examen de l'indice qu'aucun pays ne parvient à avoir une approche équilibrée des trois axes du développement énergétique durable. Les pays se développant et leur économie gagnant en maturité, les états font des choix qui ont tendance à privilégier ou à sacrifier un ou deux axes au détriment ou au bénéfice d'autres axes. Même si les dotations en ressources et les structures de marché diffèrent selon les pays, ceux qui arrivent en tête, des économies développées pour la plupart, ont en commun une faible croissance de leur demande énergétique et un contexte de politiques fortes. Ils disposent de programmes d'efficacité énergétique bien établis et pratiquent des prix équilibrés qui restent abordables tout en favorisant les investissements. Une situation de développement énergétique durable exige d'amener le curseur à un point d'équilibre, fruit de nécessaires concessions entre les trois axes du développement durable, sachant qu'il n'existe pas de formule magique. Chaque pays doit déterminer son propre point d'équilibre, en fonction de ses besoins, de l'opinion publique et de facteurs extérieurs déterminants.

(suite au verso)

L'actualité du CFE

- Le CFE a été auditionné par la Commission « Énergie 2050 » le 16 décembre dernier : la présentation d'Olivier Appert, président du CFE, et de Jean Eudes Moncomble, secrétaire général, est disponible sur le site. Dans sa conclusion, le président du CFE a insisté sur la nécessité de prendre en compte les constantes de temps de l'énergie, d'évaluer correctement les technologies, de réintroduire de la rationalité dans les prises de décisions, d'intégrer la dimension macroéconomique. Plaidant pour une réconciliation des Français avec l'énergie, il s'est interrogé, à propos des politiques énergétique et climatique : l'Europe a-t-elle les moyens d'être vertueuse ? et à quel prix ?
- Les 6-7 décembre, près de soixante experts européens de prospective énergétique, venant de 18 pays européens, ont participé à l'atelier organisé par le CFE pour nourrir la construction des scénarios. Pendant ces deux journées, des représentants d'entreprises, des administrations européenne et française, des milieux académiques ont discuté de l'utilisation des scénarios énergétiques pour la politique énergétique, des déterminants à long terme de la demande d'énergie et des enjeux européens associés à quelques énergies ou technologies (raffinage, gaz naturel, nucléaire, énergies renouvelables, réseaux) ; des présentations sur la question « marché versus régulation », sur la « Roadmap 2050 » ou sur la prise en compte des irréversibilités ont également nourri les discussions.

Agenda du CME -CFE

- Le CFE organise, le 12 janvier 2012, une conférence sur le thème « Énergie et Russie », avec le GEP-AFTP et l'AEE.
- Les 23 et 24 janvier 2012, se tiendra à New-Delhi le Congrès Indien de l'Énergie.
- L'African Energy Indaba sera organisé par le comité sud-africain de l'énergie, à Johannesburg, du 21 au 23 février 2012.

La Lettre du CFE

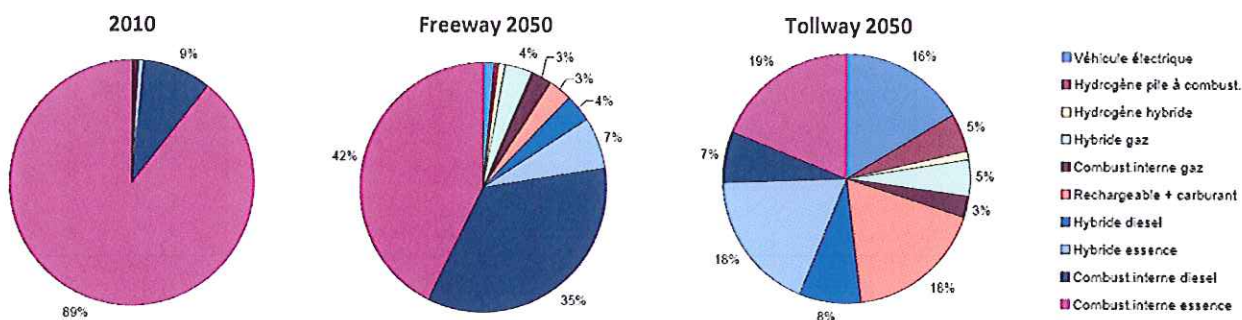
En ces premiers jours de 2012, le Conseil Français de l'Énergie vous adresse ses meilleurs vœux en nous souhaitant, en cette période électorale, un débat énergétique global et serein. Avec la nouvelle année, renaît la Lettre du CFE avec un format, un style, une fréquence et un contenu nouveaux.

Gaz de schiste : quoi de neuf ?

Mi-2010, le CME avait publié un rapport détaillé sur le gaz de schiste dans le monde. Le CFE en avait diffusé, en français, le résumé, enrichi de positions d'acteurs français. La mise à jour du rapport vient de paraître et est disponible, en anglais, sur le site du CFE. La lenteur des évolutions du secteur de l'énergie rend intéressant de suivre les perspectives mondiales pour les gaz de schiste. La « révolution » attendue du marché du gaz ne s'est pas (encore ?) produite, sauf peut-être aux Etats-Unis. Par ailleurs, des questions importantes, auxquelles des réponses devront être apportées plus rapidement que prévu, ont atténué l'éclat de cette « étoile montante » dans le bouquet énergétique. Tel est le cas d'interrogations liées à certains aspects environnementaux.

Des scénarios du CME pour le transport à l'horizon 2050

Deux scénarios ont été développés à l'horizon 2050, « Freeway » et « Tollway », qui se différencient principalement par l'intervention du gouvernement dans l'organisation et la régulation du transport. Dans « Freeway », le marché dicte sa loi et détermine les solutions aux défis du transport ; dans « Tollway », le gouvernement contrôle et fait prévaloir l'intérêt commun. Les scénarios ont été minutieusement décrits et déclinés pour les grandes régions du monde ; les hypothèses ont été chiffrées pour nourrir un modèle qui a fourni une quantification de ces scénarios. On en présente ci-dessous les premiers résultats relatifs à la répartition du parc automobile par technologie.



Dans le scénario « Freeway », la flotte automobile de 2050 sera toujours dominée par 78 % de véhicules « conventionnels », à combustion interne (43 % essence et 35 % diesel). Les véhicules hybrides, essence et diesel, devraient représenter plus de 10 % du parc, alors que le gaz (combustion interne et hybrides) se situerait autour de 7 %. La part restante serait comblée par les véhicules électriques, les véhicules à pile à combustible et ceux rechargeables. Pour le scénario « Tollway », la flotte de 2050 sera plus diversifiée, avec 26 % de véhicules conventionnels (19 % d'essence et 7 % de diesel), 26 % d'hybrides (18 % essence et 8 % diesel), 18 % de rechargeables à carburant, 16 % d'électriques, 8 % de gaz.

Plus généralement, les scénarios confirment que les transports resteront fortement dépendants des combustibles fossiles, avec une hausse importante du diesel, du mazout et des carburateurs. La croissance de la demande de transports et de la demande en carburants dépendra du type de politiques mises en oeuvre durant les prochaines décennies. Celles-ci influenceront fortement sur le nombre et sur le mix technologique des voitures et camions et par conséquent sur les émissions résultant des activités de transport.

Evaluation des politiques énergétiques : la France reste à la troisième place (suite)

Le classement des pays est réalisé par catégorie, en fonction du PIB par habitant. On distingue les pays importateurs nets d'énergie (en noir) des exportateurs nets (en bleu).

PIB/habitant (USD)		> 33 500	14 300 – 33 500	6 000 – 14 300	< 6000
Position	1	Suisse	France	Colombie	Philippines
	2	Suède	Japon	Lettonie	Indonésie
	3	Allemagne	Espagne	Brésil	Swaziland
	4	Canada	Finlande	Mexique	Cameroun
	5	Norvège	Italie	Albanie	Sri Lanka

Au « classement général », toutes catégories confondues, la France est troisième, derrière la Suisse et la Suède. Ce classement est identique à celui de la précédente édition du rapport, en 2010.